http://ciras.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article54



BIA : Convention de partenariat avec l'armée de l'air

- Actualités -



Date de mise en ligne : jeudi 3 septembre 2015

Copyright © Comité d'Initiation Régional de l'Aéronautique et du Spatial de

Normandie - Tous droits réservés

BIA : Convention de partenariat avec l'armée de l'air

L'armée de l'air s'implique pour aider au développement de la formation au BIA. Ainsi, il est maintenant possible d'établir une convention locale de partenariat entre un établissement scolaire, collège ou lycée, public ou privé sous contrat et une base aérienne.

Lire la convention de partenariat entre l'armée de l'air et le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche :

